



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/170
27 février 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 27 FÉVRIER 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU NIGÉRIA AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir, au nom du Chef Tom Ikimi, Ministre des affaires étrangères du Nigéria et Président des Ministres des affaires étrangères du Comité des Cinq sur la Sierra Leone de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le texte d'un communiqué publié à l'issue de la neuvième réunion des Ministres des affaires étrangères du Comité des Cinq, tenue à Addis-Abeba les 25 et 27 février 1998 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ibrahim A. GAMBARI

ANNEXE

Communiqué publié à l'issue de la neuvième réunion des Ministres des affaires étrangères du Comité des Cinq sur la Sierra Leone de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, tenue à Addis-Abeba les 25 et 27 février 1998

1. Le Comité ministériel des Cinq sur la Sierra Leone de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu sa neuvième réunion à Addis-Abeba les 25 et 27 février 1998.
2. Tous les membres du Comité étaient présents : République de Côte d'Ivoire, République du Ghana, République de Guinée, République du Libéria, République fédérale du Nigéria, le Secrétaire exécutif de la CEDEAO et le Représentant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).
3. Ont participé en qualité d'observateurs la République de la Sierra Leone, représentée par son ministre des affaires étrangères, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en Sierra Leone.
4. Les Ministres ont examiné le rapport du Président du Comité des Cinq sur la mission d'enquête entreprise à Freetown et alentour selon les instructions du Président de la CEDEAO, le général Sani Abacha, en compagnie du Secrétaire exécutif de la CEDEAO à la suite de la libération de la ville. Ils ont également examiné le rapport du commandant de la Force du Groupe d'observateurs militaires (ECOMOG) sur la situation en Sierra Leone.
5. Les Ministres ont bien accueilli les deux rapports et ont noté qu'ils étaient clairs, francs et utiles.
6. Les Ministres ont examiné la situation en Sierra Leone au regard de ces rapports et de l'évolution récente qui a accompagné, dans le pays, la libération de Freetown, de ses environs et d'une partie importante du pays, ainsi que le renversement du régime illégal. Ils se sont réjouis du retour à la normale à Freetown et dans ses environs.
7. Les Ministres ont noté que les récentes opérations militaires à Freetown avaient été déclenchées par les attaques non provoquées contre les positions de l'ECOMOG, qui avaient atteint leur paroxysme le 5 février 1998. Vu les circonstances, l'ECOMOG n'avait eu d'autre choix que de se défendre conformément aux règles internationales d'engagement applicables aux opérations de maintien de la paix. Les Ministres ont également noté avec satisfaction que les opérations militaires menées à Freetown avaient réduit au minimum les pertes en vies humaines et les dégâts matériels. À cet égard, ils ont félicité l'ECOMOG et son haut commandement de leur bravoure et de leur professionnalisme.
8. Les Ministres ont compris qu'il fallait renforcer considérablement les moyens dont disposait l'ECOMOG pour lui permettre de s'acquitter de façon efficace et avec succès de son mandat en Sierra Leone. À cet égard, ils ont noté que le Nigéria et la Guinée avaient récemment mis des troupes supplémentaires à la disposition de l'ECOMOG en vue d'opérations en Sierra Leone. Ils ont demandé aux États membres de la CEDEAO qui s'étaient engagés à

fournir des troupes pour les opérations dans ce pays de le faire de toute urgence. Ils ont également demandé le déploiement précoce d'une mission d'observateurs militaires des Nations Unies en Sierra Leone, qui opérait parallèlement à l'ECOMOG.

9. Les Ministres ont noté que le haut commandement de l'ECOMOG avait établi une liste détaillée des effectifs et des ressources logistiques dont l'ECOMOG avait besoin pour pouvoir mener à bien ses opérations en Sierra Leone. Ils ont invité les membres de la communauté internationale à fournir sans tarder l'assistance et le soutien logistique demandés dans cette liste.

10. Les Ministres ont noté que l'ECOMOG détenait actuellement un certain nombre de militaires et de civils à la suite des opérations menées en Sierra Leone, y compris des représentants de haut rang de la junte chassée du pouvoir. Ils ont également noté avec satisfaction que ces détenus étaient bien traités et avaient même reçu la visite du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

11. Les Ministres ont affirmé qu'il importait que le Président Ahmad Tejan Kabbah rentre le plus tôt possible en Sierra Leone dans un climat offrant toutes les garanties de sécurité et de dignité. À cet égard, ils ont prié le Président de la CEDEAO et les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de la Communauté, le Président de l'OUA et les présidents des organisations sous-régionales africaines, l'Organisation des Nations Unies et les autres membres de la communauté internationale de participer à la cérémonie officielle destinée à marquer le retour du Président Tejan Kabbah en Sierra Leone le 10 mars 1998.

12. Les Ministres ont exhorté tous les Sierra-Léonais à répondre à l'appel à la réconciliation nationale. Ils ont notamment invité tous les combattants à déposer les armes et à s'associer au processus de reconstruction nationale et de développement afin d'assurer le retour rapide de la paix et de la sécurité dans le pays.

13. Les Ministres étaient d'avis que l'Accord d'Abidjan du 30 novembre 1996 et le Plan de paix de Conakry du 23 octobre 1997 contenaient les éléments nécessaires à la réalisation de la paix, de la stabilité et de la réconciliation nationale en Sierra Leone. Ils ont examiné le Plan de paix de Conakry à la lumière des faits nouveaux intervenus récemment et des trois objectifs du Plan, à savoir la restauration au plus tôt du Gouvernement légitime du Président Tejan Kabbah; le retour de la paix et de la sécurité; et le règlement de la question des réfugiés et des personnes déplacées. Ils ont noté que l'objectif de la CEDEAO, de l'OUA et de l'Organisation des Nations Unies, qui est de rétablir l'ordre constitutionnel et de remettre en place le Gouvernement légitime, serait réalisé avec le retour du Président Tejan Kabbah en Sierra Leone. Ils se sont déclarés prêts à coopérer avec le Gouvernement du Président Tejan Kabbah à la réalisation de ces objectifs. Ils ont également noté que l'ECOMOG continuerait de jouer un rôle important dans le rétablissement de la paix et de la sécurité en Sierra Leone, dans un avenir proche.

14. Les Ministres ont noté que la crise en Sierra Leone avait durement éprouvé la population de ce pays et créé des colonies de réfugiés dans les États membres de la CEDEAO, en particulier les États voisins. Ils ont aussi noté que le secrétariat de la CEDEAO, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies

et l'ECOMOG, avait établi un cadre pour la fourniture de l'aide humanitaire. Ils ont invité la communauté internationale à fournir de toute urgence dans ce cadre les secours et l'aide humanitaires nécessaires.

15. Les Ministres ont décidé d'informer le Président de la CEDEAO, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité des résultats de leurs délibérations.

16. Les Ministres ont exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, au Secrétaire général de l'OUA et au Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique pour leur hospitalité et l'excellente qualité des services et moyens mis à leur disposition.
